GESTION DU PATRIMOINE INFORMATION DE LA MAIRIE DE LUYNES QUENTIN BOURBIGOT

- I. Définition de la gestion du patrimoine informatique
 - II. Suivi du matériel informatique
 - III. Suivi des versions
 - IV. Suivi des normes
 - V. Suivi des configurations

I. Définition de la gestion du patrimoine informatique

La gestion du patrimoine informatique consiste à assurer le bon fonctionnement des ordinateurs, des imprimantes, des scanners etc. C'est aussi avoir la responsabilité des achats, de la maintenance du matériel, de la gestion des licences logicielles et de la formation et de l'assistance aux utilisateurs.

II. Suivi du matériel informatique

Dans le cas de mon entreprise aucun logiciel n'est utilisé pour la gestion des incidents. Lors d'un incident le(s) poste(s) sont changés. En ce qui concerne la durée de vie des postes il n'y a aucunes informations fiables à ce sujet mais en règle générale les postes durent 3 ans et pour ce qui est du serveur celui-ci est utilisé depuis 6 ans.

En ce qui concerne le renouvellement du parc informatique il est fait au coup par coup en fonction des besoins des différent services.

III. Suivi des versions

La migration des postes clients ou des serveurs est réalisée par le prestataire qui s'occupe aussi de mettre à jour les différents logiciels, ou les OS ainsi que la formation des utilisateurs.

IV. Suivi des normes

L'entreprise n'utilise pas de norme spécifique pour le matériel ou pour la programmation.

V. Suivi des configurations

Les configurations vont être recensés par le service Communication tout comme les versions. Ils seront enregistrés dans un tableur pour identifier les futurs besoins.

Pour les sauvegardes des différents postes des disques durs sont mis à disposition des services (communication, accueil, ressources humaines...) pour la sauvegarde de leurs données (type de sauvegarde : sauvegarde complète). Un serveur de stockage chez OVH est utilisé pour les différentes sessions des postes.

VI. Veille technologique

Aucune veille technologique n'est réalisée par le service communication.